



# L'ASSOCIATION INFOS

N° 9

IPNS

Janvier 2005

## Pour la protection de notre village : ce que vous devez savoir

Résumé de l'étude sur <http://www.allouagnestopinondations.com>



Il est plus difficile d'expliquer que de faire des petites phrases : nous avons cependant choisi d'expliquer ce que vous devez absolument savoir sur les conclusions du bureau d'étude et sur les préoccupations de l'association.

### Pour y voir clair :

◆ **Niveau de protection « décidé » : 20 ans ou vingtennal.** Qu'est que ça veut dire ? Eh bien que le village sera protégé (quand tous les travaux seront terminés) contre des pluies dont la quantité a une chance sur vingt de se reproduire chaque année. (50,4 mm en 12 heures avec une pointe de 25,8 mm en 30 minutes. En août 2002, il serait tombé plus de 100 mm en 3 heures, le 22 juillet 2004 : 22mm en 15mn).

Afin d'assurer le niveau de protection vingtennal décidé par l'ensemble du comité de pilotage, le bureau d'études juge nécessaire et indispensable que toutes les mesures proposées par lui soient réalisées, faute de quoi, ce niveau de protection souhaité ne sera pas atteint.



◆ **Coût des travaux prévus par le bureau d'études : 2 318 500 Euros HT** pour tout le bassin versant du Grand Nocq. (jusqu'à Calonne sur la Lys)

**La charge des travaux sera répartie entre la Communauté Artois Lys pour la plus grosse partie et Artois-Com. pour le reste.**

### Voici la décomposition des Coûts :

#### ⇒ Travaux sur Allouagne

- Rétention diffuse (haies, talus...) 122 000 €
- Réalisation de deux nouveaux bassins de rétention 510 000 €
- Passages busés et reprofilage du G.Nocq 1 009 500 €
- Agrandissement de la buse de l'autoroute 280 000 €

#### ⇒ Travaux après la RN 43

- Curage du Grand Nocq et confortement de berges dans la plaine 390 000 €
- Liaisons G.Nocq-Clarence ou canal d'Aire 7 000 €

### Ce qui nous rassure :

- La communauté Artois-Lys va proposer de mettre 700 000 € au budget 2005 dont plus de 500 000 € pour les travaux pour Allouagne .
- Une grande partie des travaux est subventionnée à 80% dans le cadre du contrat de rivière de la Clarence
- Nous savons que nous pouvons compter sur l'expérience des techniciens et des administrateurs de la CAL qui ne date pas d'hier.
- L'étude menée sous la responsabilité du SYMSA-GEL est complète.

### Ce qui nous inquiète :

- Dans ce qui incombe à Artois-Com il y a des travaux de lutte contre les ruissellements agricoles (talus, haies, fascines...) **Artois-com ne réalisera pas ses travaux car elle n'a pas pris la compétence « Lutte contre les ruissellements agricoles ».**
- **Le réseau pluvial communal est mis en cause** par le bureau d'études : il nécessite de la part de la commune des réparations et des modifications. Nous n'avons à ce jour connaissance d'aucun projet.
- **Des secteurs d'Allouagne ne seront toujours pas protégés** par les travaux préconisés :
  - La cité « Le Parc »
  - La rue Paul-Vaillant Couturier
  - La rue Georges Richard

**Cette protection devra être réalisée par la commune.** Une étude réalisée gratuitement par l'association de drainage est dans les tiroirs depuis plus d'un an. La commission municipale élargie est allée sur le terrain en juin 2003 et à ce jour rien n'a été entrepris.

## Ce qui nous inquiète (suite) :

➤ On commence à nous préparer à ne pas tout réaliser, on dit :

■ « Il y a le souhaitable et le réalisable.. » phrase répétée à Lillers le 9 décembre, à Allouagne le 17 décembre 2004 puis le 14 janvier 2005 lors des vœux.

■ « On ne fera pas tout, en tout cas pas tout de suite » extrait d'un article paru dans l'Echo de la Lys du 6 janvier 2005.

■ « Le bassin du Grand Nocq ne représente que 58 Km<sup>2</sup> ce qui est peu par rapport au bassin de la LYS »

Ce type de message nous a été répété à plusieurs reprises... et ceci est très inquiétant

Rappelez-vous le prix de la catastrophe de 2002 :

■ en moyenne 10 000 € par habitation sinistrée soit environ 1 500 000 € pour les particuliers.

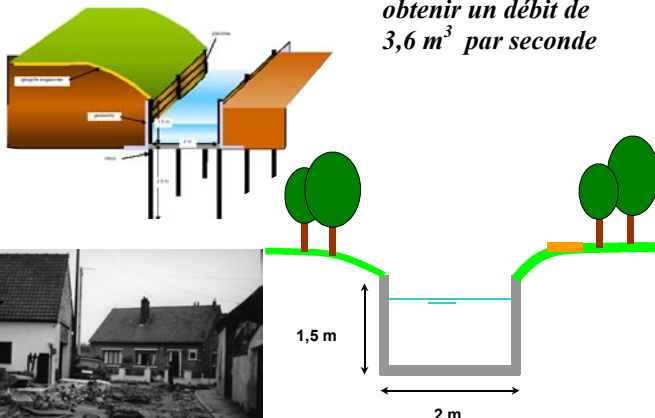
■ plusieurs centaines de milliers d'euros pour les bâtiments et les voiries de la commune.

Sachez aussi que le montant des travaux équivaut à la réalisation de 282 mètres d'autoroute par exemple. Mais lisez le journal, vous trouverez sans doute d'autres éléments de comparaison de ce qui peut se faire comme dépenses moins urgentes par ailleurs.



## 4 sortes de mesures envisagées par le bureau d'études

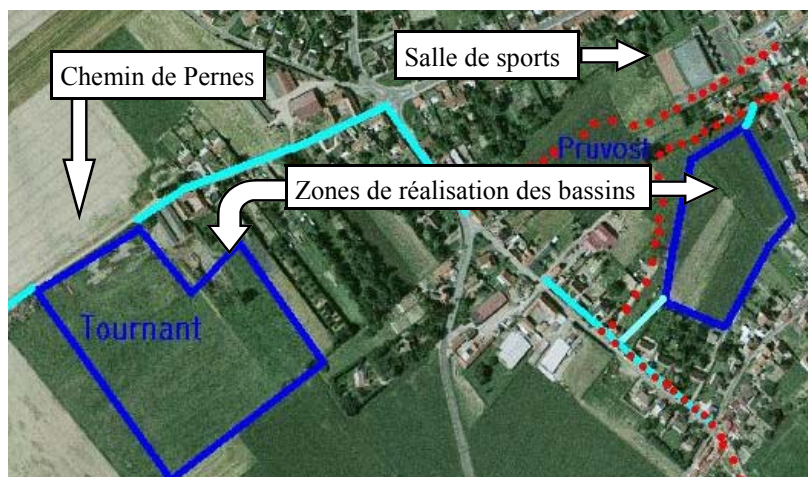
① *Reprofilage des berges de la rivière pour obtenir un débit de 3,6 m<sup>3</sup> par seconde*



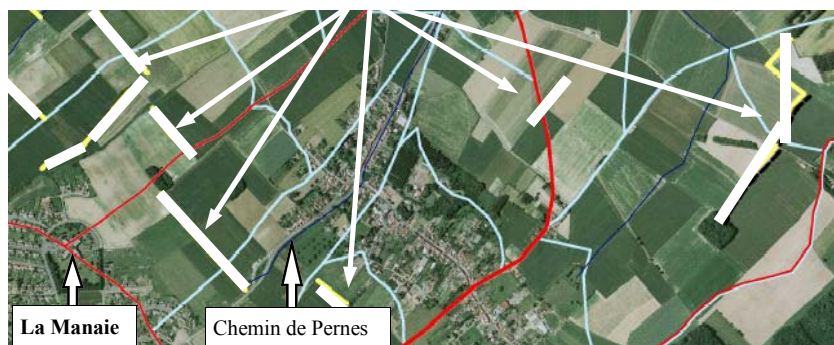
② *Suppression des points noirs (buses trop petites...)*



③ *Réalisation de 2 bassins de rétention supplémentaires pour un total de 34 000 m<sup>3</sup>*



④ *Réalisation de plusieurs Km de talus, haies et fascines sur le haut du village. Première phase repérée ci dessous par le bureau d'études sur cette photo aérienne.*



## Voici les conclusions du rapport moral de l'assemblée générale de décembre 2004 :

« Alors nous vous le demandons expressément Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la communauté Artois-Lys, chacun pour ce qui est du domaine de votre responsabilité, passez aux actes rapidement, le plus rapidement possible :

- Faites respecter la rivière.
- Faites réaliser un état des lieux officiel concernant le réseau pluvial communal
- Prenez les meilleures dispositions en matière de constructions nouvelles.
- Faites procéder à une réflexion concernant l'évacuation de certains bâtiments publics exposés : l'école maternelle et bientôt la nouvelle cantine.
- Prenez des décisions rapidement en ce qui concerne la réalisation des bassins de rétention, des haies et des talus. Reprenez le dialogue avec les agriculteurs concernés, informez-les de vive voix de projets précis que vous pourrez ainsi bâtir avec eux.
- Ciblez simultanément les premiers travaux sur la rivière et contactez les riverains pour construire les solutions adaptées.

**Nous avons conscience que la tâche est lourde. Elle n'en est pas moins indispensable et elle relève de votre fonction et de votre responsabilité.**